



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ___/___/___

Dossier complet le : ___/___/___

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Construction d'une voirie :

- de désenclavement de la zone économique d'intérêt communautaire Athelots-Beauregard
- de contournement du quartier résidentiel du Stade à Luxeuil-les-Bains qui vient d'être restructuré (ancien quartier militaire : 11 immeubles démolis et plusieurs projets de constructions en cours)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Com. Com. du Pays de Luxeuil

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 4 7 0 0 0 7 5 5 0 0 0 6 3

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

Deshays

Jacques

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47	Déboisement en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale même fragmentée de plus de 0,5 ha.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une route bidirectionnelle reliant le rond-point situé sur RD 06 à la sortie de Luxeuil-les-Bains en direction de Breuches afin de désenclaver la zone économique Athelots-Beauregard tout en évitant le transit poids-lourds dans le quartier prioritaire de la Ville Messier-Stade.

Cette nouvelle voie présente une longueur de 530 m et une largeur variant de 6 m à 8,80 m (hors accotements talus et fossés). Elle croise :

- L'avenue Guynemer qui permet l'accès au centre aquatique en modes doux (piétons, cycles).
- Le sentier d'accès au lac des sept chevaux depuis la zone résidentielle.
- La rue des 7 chevaux qui relie actuellement l'avenue Guynemer et la rue des Athelots.

Le projet prévoit des traversées sécurisées pour le maintien des liaisons douces au niveau de l'avenue Guynemer et du sentier issu de la zone résidentielle.

La voie de desserte est réalisée sur un secteur actuellement boisé. Une autorisation de déboisement sera demandée avant la réalisation des travaux.

4.2 Objectifs du projet

En poursuivant plusieurs objectifs complémentaires en termes d'aménagement et de développement maîtrisé du territoire, ce projet de voirie est structurant sur le plan économique mais surtout social.

Il produit des effets cumulatifs considérés comme essentiels.

Prioritairement :

- Désenclaver une zone économique majeure et sécuriser ses accès.
- Dévier le transit poids-lourds qui traverse actuellement le cœur du quartier du stade et le bas du quartier Messier (QPV).
- Favoriser la revitalisation du quartier du Stade initiée depuis 3 ans en améliorant notablement la qualité de vie mais aussi la sécurité des habitants, tout en sécurisant également l'accès aux commerces de première nécessité (pharmacie, boulangerie, bureau de tabac, coiffeur ...).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux se décomposent de la façon suivante :

Travaux préparatoires :

- Déboisement de l'emprise.
- Décapage de la terre végétale.

Travaux de terrassements :

- Réalisation des terrassements généraux avec mouvements des terres, cloutage du fond de forme.
- Réalisation de la plateforme et de la structure sous chaussée en matériaux granulaires inertes.
- Réalisation des talus et des fossés de collecte des eaux de pluies.
- Réalisation du bassin de rétention des eaux de pluies.
- Réalisation de la couche de roulement en enrobé.

Travaux de parachèvement :

- Réalisation de la signalisation horizontale et verticale.
- Végétalisation des fossés et des talus

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation :

Le trafic poids lourds mesuré actuellement dans le quartier du stade est de 59 poids lourds / jour dans chaque sens. (25 PL/jour pour la rue Anatole France et 34 sur la rue des Athelots). Ce trafic qui traverse actuellement le quartier du stade, sera détourné sur la RD 06 en contournant le quartier résidentiel via la voie de desserte en cours de projet.

La circulation y sera limitée à 30 km/heure et les croisements seront sécurisés :

- L' accès à la voie de desserte par la rue des 7 chevaux sera barré du côté du quartier résidentiel seulement. De l' autre côté, un carrefour permettant une bonne visibilité sera aménagé.
- La continuité du sentier piéton permettant la liaison entre la zone résidentielle et le lac des 7 chevaux sera maintenue. Un passage piéton muni d'un terre-plein central sera mis en place. Un éclairage public ponctuel participera à cette sécurisation.
- L'accès à la cour de service du nouveau centre aquatique bénéficiera d'une bonne visibilité.
- La continuité de l'avenue Guynemer (en voie verte devant le centre aquatique) sera sécurisé au moyen d'un plateau surélevé. La traversée du carrefour sera munie d'un terre-plein central . Un éclairage public ponctuel participera à cette sécurisation.
- Les entrées et sorties depuis le parking du centre aquatique bénéficieront d'une bonne visibilité.
- Une aire de stationnement temporaire permettra la mise en attente de deux poids lourds à l'entrée de la zone d' activité en vue d'une pesée pour l'entreprise Symetri.

En phase de démantèlement :

L'ensemble des enrobés est recyclable et réemployable (à chaud ou à froid pour les enrobés) après décapage. La structure de la chaussée, réalisée en matériaux inertes, est recyclable après terrassement.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Comme convenu avec l'ONF, un bornage par un géomètre expert a été réalisé afin de soustraire le foncier utilisé du régime forestier, avec compensation par la commune. Le 9 mars 2023, une délibération du Conseil municipal de Luxeuil-les-Bains a votée en ce sens.

Une autorisation de défrichement sera déposée par la commune avant tout déboisement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise totale du projet, fossé compris.	9 220 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Les Athelots

Localité : Luxeuil-les-Bains

Code postal : 7 0 3 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 6 ° 2 1 ' 2 1 " Lat. : 4 7 ° 4 8 ' 4 1 "

Pour les catégories 6° a), 6° a), b) et c), 7°a), 8°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas en ZNIEFF de type 1 ni de type 2.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone APPB. De plus, la zone Natura 2000 la plus proche se situe à 250 m de distance du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas sur le territoire d'un parc national, d'un parc naturel marin, d'une réserve naturelle (nationale ou régionale), d'une zone de conservation halieutique ou d'un parc naturel régional.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de plan de prévention du bruit dans ce territoire.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation. La zone humide la plus proche est une masse d'eau (lac des sept chevaux), de type étang, situé à 300 m du site inventorié par la DREAL Bourgogne Franche-Comté: "Milieu humide n°D13556".
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRN inondation n'est actuellement soumis à la commune. Le site du projet est exposé au retraits-gonflements des argiles avec un type d'aléas faible. Aucun mouvement du terrain n'est recensé dans un rayon de 500 m.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site référencé est un site potentiellement pollué par une ICPE de type J1 - Cokéfaction, usine à gaz. Site Agence EDF/GDF Services sur la commune de Luxeuil-les Bains. Ce site a été entièrement dépollué en 2022 par le propriétaire ENGIE avant sa cession à la commune.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle .
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un site inscrit.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un site Natura 2000. Les zones Natura 2000 les plus proches sont situées à 250 m. Il s'agit du site "Vallée de la Lanterne". Référence: FR4312015 - ZPS FR4301344 - PSIC Nature, habitats d'eaux douces - Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Forêts
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas à proximité d'un site classé.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de prélèvement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas de drainage ou de modification prévisible des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux non nobles issus des terrassement seront évacués en décharge. Les matériaux nobles, quant à eux, seront décapés et réutilisés sur site. Exemple: la terre végétale est réemployée sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de construction des plateforme et structure de voirie seront de type granulaires inertes apportés sur le site.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de construction des plateformes et des structures de voirie proviendront des carrières locales.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est en adéquation avec les équipements d'assainissement présents sur le secteur. La Communauté de Communes du Pays de Luxeuil envisage de mettre en séparatif le réseau d'assainissement actuel à proximité du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé actuellement sur domaine forestier en zones N et NL. L'emprise de la voie sera déboisée. Une autorisation de déboisement sera demandée avant travaux. Aucune zone remarquable n'est recensée sur le site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé à 250 m du site Natura 2000 "Vallée de la Lanterne". Le déboisement et le débroussaillage de l'emprise est susceptible de détruire ponctuellement l'habitat des oiseaux présents, notamment les pics, les pie-grièches et les gobe-mouches inscrits au Formulaire Standard de Données du Site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone N et NL. La zone NL correspond à l'accueil d'équipements collectifs légers ou de service public en zone naturelle. Le projet engendre la consommation d'espaces naturels et forestier mais ne remet pas en question l'équilibre du milieu
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est exposé au retraits-gonflements des argiles avec un type d'aléas faible. Aucun mouvement du terrain n'est recensé dans un rayon de 500 m.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRN inondation n'est actuellement soumis à la commune.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic poids lourds mesuré actuellement dans le quartier du stade et rue des Athelots est de 59 poids lourds / jour dans chaque sens. (25 PL/jour pour la rue Anatole France et 34 sur la rue des Athelots). Ce trafic qui traverse actuellement le quartier du stade, sera détourné sur la RD 06 en contournant le quartier résidentiel via la voie de desserte en cours de projet.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Du bruit sera occasionné en phase travaux mais sera limité aux horaires de travail des entreprises. En phase d'exploitation, un trafic de 60 poids lourds/jour dans chaque sens est attendu. Le trafic sera limité à 30 km/h.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas d'odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations seront créées en phase chantier lors du compactage. Ces vibrations seront réalisées ponctuellement.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seules émissions lumineuses du projet sont celles liées à l'éclairage public destiné à sécuriser les traversées piétonnes (sentier du quartier résidentiel et carrefour de l'avenue Guynemer).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des émissions lumineuses.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de ruissellement des eaux de voiries sont collectées et épurées par un fossé végétalisé.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de ruissellement de voiries sont stockées dans un bassin de rétention avant d'être envoyées à débit régulé sur le réseau d'assainissement communal destiné à devenir séparatif strict.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une évaluation des charges de pollution chronique des eaux de ruissellement issue du trafic poids lourds montre que le fossé végétalisé est capable de les épurer.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, des actions de réduction des déchets et de tri seront exigées de la part des entreprises.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager. Il ne se situe pas aux abords d'un monument historique, d'un site classé ou inscrit. Il est situé en zone de présomption de prescription archéologique et un diagnostic archéologique mené par l'INRAP réalisé dans le secteur du centre aquatique n'a pas permis de mettre en évidence une occupation sur ce secteur, de quelques périodes que ce soit.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet implique une modification d'usage du sol. Le projet est situé en zone N et NL (accueil d'équipements collectifs légers ou de service public en zone naturelle). Un bornage de l'emprise du projet a été réalisé afin de soustraire le foncier du régime forestier. Le cadastrage des parcelles est en cours afin de les passer sur le domaine public.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet de construction de la voirie de désenclavement, de contournement et de desserte sera réalisé en parallèle du projet de construction du centre aquatique et de son parking.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet n' a pas d'effet de nature transfrontière.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Aucun résultat n'est disponible concernant des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet ne présente pas d'effet négatif notable sur l'environnement et la santé humaine :

- Le projet permet l'élimination du trafic poids lourds et des risques liés à la circulation des poids lourds en milieu urbain.
 - Une attention particulière sera portée au déboisement qui sera réalisé en dehors des périodes de nidification et de reproduction de la faune autochtone.
 - Les eaux de ruissellement seront épurées par un fossé végétalisé et envoyé sur le réseau d'assainissement communal situé à proximité.
-

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, nous n'estimons pas nécessaire la réalisation d'une évaluation environnementale. En effet, la bibliographie ne relate aucune espèce sensible sur le site malgré la proximité du site Natura 2000 de la Vallée de la Lanterne.

L'ensemble des éléments étudiés pour l'étude de demande cas par cas ci-présente n'indique pas d'impact majeur sur l'environnement.

Les points sensibles tels que le bruit, la gestion des eaux de ruissellement, l'évaluation des charges de pollution liées au trafic poids lourds et le déboisement ont été minutieusement pensés afin de limiter autant que possible les impacts sur le milieu naturel.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom Deshayes

Prénom Jacques

Qualité du signataire Président de la communauté de communes

À Luxeuil-les-Bains

Fait le 09/05/2023



Signature du (des) demandeur(s)

